

RGPD:

Éliminez les bannières «J'accepte » et les notifications des sites.

Jean Marie Herbaux

Table des matières

| 1. | RGF | D, quatre lettres pour une histoire de cookies | 2 |
|----|---|--|---|
| 2. | Coll | ecte des données personnelles de quoi s'agit-il ? | 2 |
| 3. | Con | nment éviter les messages de confirmation de la RGPD | 3 |
| a. | N | 1éthode 1 | 3 |
| | • | Avec Google Chrome | 3 |
| | • | Avec Microsoft Edge | 3 |
| 4. | Ren | forcez le blocage du pistage | 3 |
| | • | Avec Google Chrome | 3 |
| | • | Avec Microsoft Edge | 3 |
| 5. | Utilisez la navigation privée 4 | | |
| | • | Avec Chrome | 4 |
| | • | Comment obliger Chrome à démarrer en mode privé | 4 |
| | • | Avec Microsoft Edge | 4 |
| 6. | les demandes de notification : l'autre plaie du web : 4 | | |
| | • | Avec Google Chrome | 4 |
| | • | Microsoft Edge | 5 |

RGPD : Éliminez les bannières «J'accepte » et les notifications des sites.

Elles s'affichent sur la plupart des sites et vous demandent d'accepter ou de parcourir de nombreux réglages pour les désactiver. Ce sont les bannières de demande de RGPD.

Ce fameux Règlement général sur la protection des données empoisonne la vie de tous les internautes depuis plus de trois ans, Le premier réflexe consiste à cliquer sur J'accepte si l'on souhaite accéder rapidement à un contenu.

Dans cet article, nous vous expliquons comment vous passer de cette contrainte et également comment mettre fin à un autre phénomène à la mode très agaçant, l'apparition de petits modules vous proposant d'ajouter des notifications en cas de nouveautés. Voici comment procéder.

1. RGPD, quatre lettres pour une histoire de cookies.

Promulgué en 2016 et mis en place en 2018, le Règlement général sur la protection des données (RGPD) au sein de l'Union européenne, devait permettre de protéger les internautes de la collecte d'informations personnelles à leur insu. Une réglementation louable dans l'esprit, mais dont l'application est devenue une véritable contrainte pour l'utilisateur. Ainsi, sur pratiquement tous les sites, dès que vous affichez la page Internet, un module se superpose et vous demande de faire un choix entre *Accepter la collecte d'informations* ou bien *la Refuser*. Au final tout le monde accepte ces conditions. Cela revient donc à la pratique antérieure au RGPD. C'est ce que l'on appelle le *consentement implicite*, une pratique très courante, à la limite de la légalité.

2. Collecte des données personnelles de quoi s'agit-il ?

Pour récupérer des informations sur vos comportements sur Internet, les sites déposent sur votre ordinateur de petits fichiers baptisés cookies. Ce procédé est vieux comme les premiers sites web. Il permet au site de vérifier la taille de votre écran pour adapter son contenu, votre système d'exploitation et votre navigateur pour vous permettre de bénéficier de certaines de ses fonctionnalités d'affichage, ou encore la date de votre dernière visite sur le site.

Dans de très nombreux cas, cela permet aussi au site de savoir quelles informations vous ont plu lors de la dernière visite et le temps que vous avez passé sur le site et sur ses articles ou informations. L'objectif est de vous fournir un contenu adapté à vos recherches, mais pas uniquement, car le cookie permet au site de se faire rémunérer en appliquant des publicités adaptées aux goûts qu'il a relevés lors de vos séances de recherche.

Ainsi, vous l'avez certainement remarqué, si vous cherchez un produit précis, vous pouvez être certain que vous allez le voir s'afficher via des publicités sur des sites qui n'ont absolument aucun rapport, même si vous ne vous êtes jamais connecté à ces sites.

Attention, car il y a les cookies du site, mais aussi les cookies de sociétés tierces invitées par ce site. C'est le cas des régies publicitaires et en premier lieu de Google. Votre navigateur peut ainsi se trouver engorgé de plusieurs dizaines de cookies

Il faut aussi savoir que certains cookies ont la peau plus dure que d'autres.

Il existe :

- ✓ des cookies de cession (valable le temps de la visite du site)
- ✓ des cookies de géolocalisation temporaires (valables jusqu'à 4 h)
- ✓ des cookies persistants (valable 1 jour, 1 mois ou une année)

<u>À noter</u>

Il faut également savoir que les cookies n'ont pas véritablement vocation à améliorer la navigation, même s'ils adaptent les contenus. Bien au contraire, l'installation, la lecture et l'écriture des cookies représentent plus de la moitié du temps de chargement d'une page l

3. Comment éviter les messages de confirmation de la RGPD

a. Méthode 1

Téléchargez « I don't care about cookies » (Firefox, Chrome, Edge)

Voici une astuce que vous allez adorer. Il s'agit d'un petit greffon à ajouter à votre navigateur. Son nom signifie, « Je me fiche des cookies ». Sa mission est d'éviter d'afficher les bannières de demande de validation ou de refus de la RGPD. Son inconvénient, c'est qu'en contrepartie de la suppression de la bannière, cette extension accepte tous les cookies proposés. C'est lui qui clique sur Accepter à votre place.

• Avec Google Chrome

À partir du navigateur, saisissez dans la barre d'adresse

https://chrome.google.com/webstore/category/extensions. Pressez la touche *entrée*. Vous voici dans la bibliothèque des extensions pour le navigateur Google Chrome. En haut à gauche dans l'outil de recherche, saisissez « I don't care about cookies ». Il est probable que le navigateur affiche le nom de l'extension en premier dans sa liste de propositions.

Cliquez sur la fiche, puis sur *Ajouter à Chrome* et encore sur *Ajouter l'extension*, dans le module qui apparaît. Une fois le greffon ajouté, il apparaît en haut à droite du navigateur.

Il n'y a pas vraiment de réglages à effectuer. Le module est directement opérationnel. En revanche, si vous souhaitez l'éteindre, il faut cliquer en haut à droite sur les *trois petits points*, puis sur *Plus d'outils* et dans le sous-*menu Extensions*.

Dans la fenêtre qui s'affiche, vous pouvez activer ou désactiver les différents modules en vous contentant de cliquer sur le petit interrupteur disponible.

• Avec Microsoft Edge

La nouvelle version du navigateur pour Windows 10 ou 11 est similaire à Google Chrome. Vous pouvez donc effectuer la même opération. Il faudra seulement cliquer sur le bouton *Autoriser* dans le message d'avertissement qui va s'afficher.

4. Renforcez le blocage du pistage

Pour limiter les risques de pistage, vous pouvez réaliser quelques réglages simples depuis votre navigateur web.

• Avec Google Chrome

Cliquez sur les trois points superposés en haut à droite et choisissez *Paramètres* dans le menu. Faites défiler la page et en bas, cliquez sur *Paramètres avancés*.

Rendez-vous dans la rubrique *Confidentialité et sécurité*. Cliquez sur l'option *Cookies et autres données de site*

Dans le nouvel affichage, sélectionnez *Bloquer les cookies tiers*, puis cliquez sur l'interrupteur à droite de *Effacer les cookies et les données du site en quittant Chrome*. L'interrupteur vire au bleu. Vérifiez que celui de la ligne du dessous est également bleu.

• Avec Microsoft Edge

Cliquez en haut à droite sur les trois points, puis sur Paramètres.

Dans la page, à partir de la colonne de gauche, sélectionnez *Cookies et autorisations de site*. Dans la partie principale, activez l'interrupteur à droite de *Bloquer les cookies tiers*.

5. Utilisez la navigation privée

La navigation privée est une solution simple pour ne plus être ennuyé avec ces histoires de cookies. Quel que soit le navigateur, il est possible de l'ouvrir en mode privé *par défaut*. Concrètement, quand vous activez ce mode de navigation, plusieurs informations, habituellement enregistrées ne sont pas conservées.

Ainsi, en navigation privée, les sites ne peuvent pas collecter votre historique, vos recherches ou des fichiers temporaires sur votre ordinateur. Les cookies ne fonctionnent pas et les publicités ne peuvent pas vous cibler.

Tous ces éléments, bien qu'ils soient conservés pendant votre navigation, sont supprimés dès que vous fermez votre navigateur.

Attention

Privé ne signifie pas anonyme ni invisible sur Internet. Les sites peuvent toujours vous identifier grâce à votre *adresse IP*, c'est-à-dire l'équivalent du numéro de téléphone de votre point d'accès à Internet. De même, en navigation privée, les moteurs de recherche continuent à enregistrer vos requêtes par mots-clés. Enfin, votre fournisseur d'accès à Internet peut toujours connaître vos comportements, puisque les données transitent par lui.

• Avec Chrome

Cliquez en haut à droite sur les *trois points*, puis sur *Nouvel onglet de navigation privée*. Une interface sombre permet de vous rappeler que vous naviguez bien de façon privée. Chrome n'enregistrera pas votre historique ni les cookies, ni non plus les données du site.

• Comment obliger Chrome à démarrer en mode privé

Faites un clic droit sur l'icône du raccourci du navigateur (puis sur Google Chrome si vous le faites depuis un raccourci épinglé à la barre des tâches) et cliquez sur *Propriétés* Cliquez sur l'onglet *Raccourci* puis, dans le champ *Cible*, placez le curseur de la souris à la fin de la ligne, insérez un *espace*, et ajoutez *-Incognito*. Validez vos modifications en cliquant sur *Appliquer* puis sur OK.

• Avec Microsoft Edge

Cliquez en haut à droite sur les trois petits points et choisissez Nouvelle fenêtre InPrivate.

6. les demandes de notification : l'autre plaie du web :

En plus des sollicitations pour accepter en l'état ou refuser les cookies et autres traqueurs, il y a aussi ces petits modules qui s'affichent en haut de la page de la plupart des sites. Leur demande : *accepter ou bloquer l'affichage de notifications*. Cela permet aux sites d'envoyer de petits messages en cas de nouveautés. Ces notifications peuvent rapidement être envahissantes. Je vous conseille de les refuser en cliquant sur le bouton *Bloquer* disponible. Mais il y a mieux à faire : *interdire tout simplement cet affichage*.

• Avec Google Chrome

Cliquez sur les trois points superposes puis sur *Paramètres*. Dans la colonne de gauche, cliquez sur *Confidentialité et sécurité*. Sous *Notifications*, désactivez l'interrupteur.

• Microsoft Edge

Cliquez sur les trois points à droite, puis *Paramètres* Sélectionnez Cookies et autorisations de site. Faites défiler les options pour atteindre la rubrique Autorisation des sites. Cherchez *Notifications* et cliquez dessus. *Laissez Me demander avant d'envoyer désactivé*•